

# LICENCE TRADUCTION - MÉDIATION EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

## TYPE DE DIPLÔME

Licence (LMD)

**NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ :** BAC +3

## ACCESSIBLE EN :

Formation initiale

Formation continue

VAE

**DOMAINE D'ÉTUDE :** Langue des signes française, Traduction - Interprétation, Langues étrangères appliquées

*Domaine :*

## Objectifs

La formation Langues Étrangères Appliquées est pluridisciplinaire ; elle allie la maîtrise des compétences théoriques et pratiques de deux langues étrangères et des matières d'application : économie, droit, gestion, bureautique/informatique, documentation et traduction.

Le parcours Traduction-interprétation en Langue des Signes Française vise l'acquisition de solides compétences en traduction Français/Langue des signes ou Anglais/Langue des Signes, indispensables pour s'adapter à une demande croissante, liée notamment aux métiers émergents de la LSF dans tous les domaines d'activité. Une grande polyvalence en matière d'outils (vidéo, logiciels spécialisés LSF) et de domaines d'intervention permet une poursuite d'études en master ou une insertion professionnelle directe.

### Les atouts

- Une formation de diplômés spécialistes de deux langues, maîtrisant des compétences solides dans les matières appliquées.
- Apprentissage des langues par immersion : certains cours sont donnés directement en LSF ou en anglais, sans interprétation.
- Un stage obligatoire de deux mois minimum (6 à 8 semaines).
- Une formation unique en France car elle accueille également un public sourd.
- Des partenariats avec les acteurs socio-économiques et culturels de la région (Interpretis, associations Visuel LSF et IRIS).
- Des effectifs réduits dans les groupes et un encadrement important.

## ÉTABLISSEMENT

### LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

## CONTACT

### Renseignements

#### Horaires d'accueil du Département :

- du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- le vendredi de 8h30 à 12h30

Fermé le vendredi après-midi

L'accueil téléphonique se fait de 9h00 à 12h00.

### Contact scolarité

[secretariatcetim@univ-tlse2.fr](mailto:secretariatcetim@univ-tlse2.fr)

# Savoir-faire et compétences

- Intervenir directement dans les administrations, services... nécessitant un accompagnement aux personnes sourdes et/ou des compétences en anglais
- Accéder aux concours administratifs, en faisant valoir une double compétence linguistique très prisée

## Condition d'accès

[Téléchargez le dossier de candidature en L3 LSF CeTIM \[PDF - 392Ko \]](#)

## Formation(s) requise(s)

- **Accès en Licence (1re année)**

**Etape 1 :** candidatez sur **Admission-Post-Bac**

*(Le dépôt des candidatures est ouvert aux titulaires du baccalauréat ou du DAEU seulement du 20 janvier au 20 mars 2017)*

Ne sont pas concernés par cette première étape et passent directement à la seconde étape :

- Les candidats **de plus de 26 ans** au 31/12/2016
- les candidats **étrangers hors Espace Economique Européen**

La candidature sur APB est **obligatoire** pour tous les autres candidats.

**Etape 2 :** [Téléchargez le bordereau de transmission de la lettre de motivation en LSF \[PDF - 83Ko \]](#)

*(disponible du 20 janvier au 20 mars 2017)*

- **Accès en Licence (2e année)**

**Étudiants de l'Université Toulouse - Jean Jaurès :**

Les étudiants ayant validé au moins un semestre de la première année sont autorisés à s'inscrire en 2e année du parcours correspondant de Licence.

**Étudiants d'une autre Université :**

Bac + 1 validé et dépôt d'un dossier de candidature auprès du secrétariat de la formation.

- **Accès en Licence (3e année)**

**Étudiants de l'Université Toulouse - Jean Jaurès :**

Les étudiants ayant validé au moins trois semestres des deux premières années de la licence sont autorisés à s'inscrire en 3e année du parcours correspondant de licence.

**Étudiants d'une autre Université :**

Bac + 2 validé et dépôt d'un dossier de candidature auprès du secrétariat de la formation.

À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis (Art R613-32 à R 613-50 du Code de l'Éducation) :

- [au titre de la Validation des Études Supérieures \(VES\)](#)
- [au titre de la Validation des Acquis \(VA\)](#)
- [au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience \(VAE\)](#)

## Inscription

[Première inscription suite à la procédure "Admission Post-Bac"](#)

[Redoublants UT2](#) dans le même parcours

Recrutement hors procédure "Admission Post-Bac" (+ de 26 ans), contactez le secrétariat.

**Inscription en L2 et L3 :**

[Réinscription](#) dans le cursus : redoublement ou passage en année supérieure

Première inscription dans le cursus (après admission) : la fiche d'inscription et le rdv sont à demander au secrétariat de la composante, contactez le secrétariat.

## Poursuite d'études

**Poursuite d'études à UT2**

- [Master «Traduction Interprétation et Médiation Linguistique» parcours anglais/LSF](#)

**Poursuite d'études hors UT2**

D'autres formations et parcours peuvent être envisagées en fonction du projet de l'étudiant, pour compléter ce parcours de licence :

- Licence professionnelle «Travailleurs sociaux et soignants soignants», Université Aix-Marseille
- Licence professionnelle «Enseignement de la langue des signes française en milieu scolaire», Université Paris 8
- Master MEEF langue des signes française, Université Paris 8
- DU «Ingénierie en langue des signes française», Université Paul Sabatier, IRIT.
- D'autres parcours spécialisés en langue des signes sont ouverts dans les universités Paris 8, Lille3, Grenoble Stendhal, Rouen, Aix-Marseille...

Pour les poursuites d'études dans d'autres établissements, vous pouvez vous renseigner auprès du [SCUIO-IP, Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle](#).

## Perspectives professionnelles

La licence LEA «Traduction et Interprétation en Langue des Signes Française (LSF)» permet d'exercer les activités et métiers suivants :

- accompagnement, médiation linguistique dans différents contextes publics et privés (musées, tourisme, édition écrite et audiovisuelle)
- intermédiation auprès de personnes sourdes dans les administrations et services
- traduction Français-LSF (dont LSF-vidéo)
- écrivain public ( traduction de la LSF vers le français écrit )

**Après un master**, la formation ouvre d'autres possibilités :

- métiers de l'interprétation en Langue des Signes dans les institutions, les associations, les administrations ou en exercice libéral (poursuite d'études possible pour le binôme linguistique anglais/LSF seulement)
- métiers de l'enseignement : langue des signes, anglais pour public sourd signant, français langue étrangère/seconde...